

COURRIER AUX PAROISSES

La prière de l'Église pour les personnes décédées pendant le confinement

Toutes les paroisses ont été confrontées à des obsèques particulières pendant le temps de confinement. En cette situation particulière, la préparation et le déroulement n'ont pu s'accomplir de manière aussi déployée que d'habitude.

On constate que :

- La célébration a souvent été préparée plus rapidement que d'habitude, parfois par téléphone ou par mail, les familles n'ayant pas toujours tous les documents appropriés sous les yeux.
- Les familles ont un deuil doublement éprouvant à vivre : d'une part, elles ont été souvent mises à l'écart de la fin de vie de leur parent; d'autre part, leurs proches et amis n'ont pu venir les entourer au moment des funérailles.
- Parfois, la prière de l'Église n'a pu exister qu'au cimetière.
- Enfin, dans le pire des cas, elles ont fait l'impasse de la prière de l'Église, alors qu'en temps normal elles y auraient eu recours.

Un grand nombre de paroisses ont exprimé le souci de donner à vivre à ces familles, lorsque nous serons sortis du confinement, une célébration honorant les défunts, et associant un plus grand nombre de personnes à la prière de l'Église.

Plusieurs cas de figure se présentent :

- 1) Certaines familles pratiquantes ont déjà pu faire la demande à tel ou tel curé d'une cérémonie individuelle, personnalisée, pour leur défunt, que ce soit avec un prêtre en cas de demande d'eucharistie, ou avec l'équipe habituelle de laïcs/diacres. C'est à chaque paroisse de voir si cela est souhaitable, réalisable.
- 2) Vous proposez à ces familles de venir rejoindre la communauté chrétienne un dimanche de leur choix, pour une messe « de huitaine ». Leur défunt sera nommé au mémorial des défunts, l'offrande de messe ayant déjà été versée au titre de leur offrande pour les funérailles.
- 3) Vous déterminez vous-mêmes 1 ou 2 dimanches spécifiques où ces familles seront conviées. Pour information : les lectures des **dimanches 28 juin** et 5 juillet s'y prêtent, avec les passages de Romains 6 et Romains 8 qui figurent au Lectionnaire des Funérailles. De même : le dimanche **13 septembre**, veille de la fête de la Croix Glorieuse, notre évêque autorisant alors que l'on anticipe cette fête la Croix Glorieuse pour cette circonstance particulière.
- 4) Vous organisez une célébration regroupant uniquement ces familles, pas nécessairement eucharistique, à une date précise (ou 2 dates différentes pour permettre un choix). Place possible pour des lumignons allumés au cierge pascal ou des lanternes ...

Quelle que soit la formule choisie, il est important :

- d'envoyer un courrier précis aux familles concernées, leur expliquant clairement la ou les possibilité(s) de célébration, avec les modalités à suivre : choix de formule, de date ... Eventuellement, vous donnez les coordonnées d'une personne de la paroisse à contacter (pour décharger les accueillants du presbytère), prête à écouter les familles, ce qu'elles ont vécu, à discerner avec elles la formule, la date, le lieu, qui leur conviendrait le mieux ... Dans les paroisses où les bénévoles ont été impliqués dans la préparation des funérailles, ils pourraient eux-mêmes téléphoner à ces familles, puisqu'ils ont créé des liens avec celles-ci. On peut également envisager une annonce dans la presse locale. Cela permettrait d'informer les familles qui n'avaient pas bénéficié d'une célébration à l'église au moment du décès.
- de faire bouger les personnes lors de la célébration, que leur corps vive quelque chose d'une ritualité offerte dans le cadre de la foi chrétienne : procession, lumignon allumé au cierge pascal ...
- S'il y a dans l'église une statue de la Vierge, par exemple une Pieta, on peut inviter à terminer la célébration en se rendant en procession vers la Vierge, en déposant devant elle, soit le lumignon, soit un papier sur lequel chacun aura pu écrire : une souffrance, ou une prière, ou une action de grâce ... Terminer par un ***Je vous salue Marie***. [Le contenu des écrits pourrait être confié ensuite à une communauté religieuse locale ou à des personnes âgées ou isolées, auxquelles on confiera la mission de prier. On favorisera ainsi une communion spirituelle.]

Autres propositions pour les familles :

- Inviter à une rencontre B'ABBA [à l'occasion du 2 novembre ?] dans la paroisse ou le pôle. Deux thèmes s'y prêtent : ***Pourquoi la souffrance ?*** et ***Croire en la vie malgré tout***. Cela permettrait aux personnes d'avoir un lieu de partage et l'éclairage de la foi chrétienne.
- Donner un feuillet permettant d'aller prier au cimetière. (et *une lanterne* ?)
- Inviter à aller à Montligeon.